

le PROGRÈS

de Saint-Ouen

_ N°1 • Août-Septembre 2010

L'usine du Sycotom
sans fumée ni haute
cheminée ?



Alice Guéfin

Lire p.5

ARRETES ANTI-EXPULSIONS

Les habitants s'invitent au tribunal

Fait inhabituel, habitants, militants et élus ont massivement investi la salle d'audience du nouveau tribunal administratif à Montreuil. Mardi 8 juin, le TA avait à se prononcer, à la demande du préfet de la Seine-Saint-Denis, sur la validité des arrêtés anti-expulsions pris par les maires de sept communes du département ⁽¹⁾ et d'autres arrêtés contre les coupures d'énergie. Encore plus inhabituel, outre les plaidoiries des avocats des maires, des citoyens ont comparu pour défendre les arrêtés. Si le tribunal a suspendu ces derniers quelques jours plus tard, la décision de fond doit intervenir à l'automne.



Le car de Saint-Ouen arrive à Montreuil. Associations liées au logement (CNL, DAL), citoyens, militants de la CGT et du PCF et élus ⁽²⁾ se présentent devant le tribunal. Moment de flottement : « Est-ce que les gens pourront assister à l'audience » ? Finalement, tout le monde pourra assister à l'audience. La salle s'avère vite trop petite. Visiblement impressionné par le nombre et le joyeux chahut, le Président de la deuxième chambre du tribunal de Montreuil, Xavier Libert, ouvre l'audience. Le préfet a envoyé une stagiaire

pour l'exposé de son déferé. Une intervention vite oubliée. Il est vrai que la plaidoirie de Maître Roland Weil, avocat de Michel Beaumale, maire de Saintains à l'origine de cette irruption citoyenne, va donner le ton. Réfutant l'idée du préfet selon laquelle, « les maires n'ont pas le pouvoir de surseoir à une décision de justice », l'avocat précisera que : « Ces arrêtés sont inattaquables, car au préalable les maires prenaient des arrêtés interdisant les expulsions ; aujourd'hui, ils demandent une suspension de l'expulsion tant qu'une solution de logement et d'accompagnement n'a pas été trouvée. Et puisqu'on ne

s'oppose pas à une décision de justice, il semble qu'on soit arrivé à un autre étape ». Et Maître Roland Weil de poursuivre : « Les déferés du préfet sont scandaleux car il a le devoir d'assurer que ces citoyens soient relogés, qu'ils ne se retrouvent pas à la rue ». « Où est-il interdit au maire de prendre des mesures de sauvegarde de l'Humanité » ? Il appelle le juge « à statuer en droit » et à faire « preuve de courage » en prononçant la nullité des déferés du préfet. Même tonalité des avocats des autres villes. Pas d'expulsion sans relogement, affirme Benoît Apparu, secrétaire d'Etat chargé du logement. Mais comme le note

l'avocat des communes de Bobigny et Saint-Ouen, « le nombre de concours accordés à la force publique ne cessent d'augmenter ». De son côté, Maître Patrick Roulette, avocat du maire de Sevran, plaide pour une évolution de la jurisprudence. « Le droit au logement est un droit fondamental et il doit être traité comme tel » a-t-il insisté, dans un contexte où chaque année plus de 100.000 décisions de justice ordonnant des expulsions sont prises. Ensuite plusieurs dizaines de personnes des villes concernées ont pu apporter leurs témoignages, car le tribunal a déclaré

suite page 2

Un nouveau média local qui a des idées claires

Une fois passé l'effet de surprise, voici le pourquoi et le comment de cette nouvelle publication. Depuis plusieurs années, le paysage médiatique local ou parfois le « petit bocal audonien » est peu occupé par les idées de ce qu'on peut appeler le Saint-Ouen populaire, solidaire, progressiste. D'où ce titre qui indique une volonté. D'où l'idée d'un journal électronique avec possibilité de tirage papier, bénévolement réalisé et qui traitera d'abord des enjeux locaux où d'autres, mais en partant de l'ancrage local. Une expression forte et nouvelle qui doit reposer sur une ligne éditoriale pleinement elle-même pour être crédible. Cela fera sans doute penser aux périodes où « Le Réveil-93 Hebdo » jouait ce rôle. D'autant que les premiers rédacteurs de ce nouveau média ont lon-

guement collaboré au « Réveil ». Ainsi, plusieurs articles de ce numéro 1 auraient pu y trouver place sans problème. Mais la comparaison s'arrête-là. Les prochains numéros seront sans doute un peu différents, parce que nous espérons développer les collaborations, donc avec des rubriques nouvelles et un lectorat en croissance. De futurs numéros plus liés à l'actualité tout en sachant que quelques parutions à l'année créent des limites objectives. Mais, particularité de ce média, se sont ses lecteurs qui le feront connaître et cela créera un réseau. Ce numéro donne à voir et c'est bien l'essentiel pour le moment. Avec tous ceux qui le souhaiteront, nous relèverons ce défi. A bientôt en octobre pour le numéro 2. ●

Guy Carol

Saint-Ouen



Les audonien(ne)s à la sortie du tribunal. Au centre, Paulette Fost et Maître Roland Weil semblent en grande discussion.

« recevable » l'intervention de l'ensemble des personnes qui se sont portées parties au procès. « Une grande première » selon Maître Roland Weil. Comme en écho à la remarque de l'avocat des villes de Saint-Denis et Villetaneuse qui faisait remarquer que « les expulsions n'épargnent pas les enfants », une enseignante de Stains du syndicat SNUipp-FSU s'inquiète « du rapport que ces enfants peuvent avoir à la loi, quand ceux-ci rend leurs parents dans l'incapacité de les protéger normalement ».

« On n'est pas en train de défendre le droit de ne pas payer son loyer » estime une responsable d'une amicale de locataires, « les arrêtés du maire visent les locataires de bonne foi, victimes de difficultés économiques ». Une idée qui sera largement développée par Marc Ruer, président de la Confédération Nationale du Logement-93.

Côté audonien, on notera le nombre et la qualité des intervenants. Tout d'abord Patricia Beaudoin, du bureau local Saint-Ouen/L'Île-Saint-Denis de la CNL, rappellera le rôle des marchands de sommeil sur la ville ainsi que la lutte des locataires du 86 Michelet. Un thème repris à l'audience et qui mis en évidence « la mansuétude » dont certains propriétaires peu scrupuleux bénéficient des pouvoirs

publics, ce dont se défend le Président Libert, évoquant plusieurs affaires traitées par son tribunal. Thierry Guerrier a pris la parole pour le DAL Saint-Ouen. « On n'est pas toujours d'accord avec la mairie, mais nous soutenons les arrêtés anti-expulsions » déclara-t-il. François Taquet pour l'APEIS parla de la situation des précaires vis-à-vis du mal-logement. A la fin de son intervention, il déposa le rapport de la fondation de l'abbé Pierre sur le mal-logement, sur le bureau du juge. Michel Brunneau, représentant de l'union locale CGT et ancien électricien n'a pas oublié le désarroi des familles à qui l'on coupait l'électricité. Enfin Paulette Fost, qui n'a rien perdu de sa verve et de sa détermination, parla de ce qu'elle connaît bien : de sa ville et de ses habitants, du droit de vivre dignement pour tous. Une audience très réussie « où les citoyens ont brisé les volets du tribunal pour redonner au droit sa place au sein des batailles populaires » pour citer Maître Roland Weil. ●

Roger Guérin

(1) Bobigny, La Courneuve, Saint-Denis, Saint-Ouen, Sevran, Stains, Villetaneuse.

(2) Françoise Arnaud, Gnamé Bagayoco, Roger Guérin (PCF) et Monique Teyssere (LO). Le maire et d'autres élus étaient dans l'impossibilité d'être présents.

Le projet du futur parc de 12 hectares a été choisi. Ouvert vers la Seine et inséré à la ville, le projet de l'Agence TER a séduit. Un feu vert au déroulement de cet important projet, grâce au vote du Plan local d'urbanisme (PLU) par le conseil municipal en janvier dernier

Le nouveau parc des docks se veut ambitieux et réaliste. C'est l'agence « TER », parmi les cinq agences candidates, qui a été sélectionnée par l'équipe municipale et des professionnels de l'aménagement pour réaliser le plus grand espace vert en projet à proximité de Paris. « Le projet de cette agence a séduit pour son projet de parc inséré dans la ville, mais ouvert sur la Seine », souligne Paul Planque, premier adjoint au maire, chargé de l'urbanisme. Ce parc permettra de lier le quartier du vieux Saint-Ouen au quartier des docks, aujourd'hui presque exclusivement dédié aux activités économique et industrielles.

Avec ses lanières d'eau pénétrantes d'Est en Ouest qui lient la Seine à la ville, le parc accueillera ; pelouses, jardins et espaces de loisirs et un restaurant, offrant aux audonien(ne)s lieux de détente, de convivialité et d'animation à partir de 2013.

Une réflexion est menée sur la sécurité du site et de ses abords. Pour ne pas engendrer de ruptures visuelles entre le parc, la ville et la Seine, un système de douves est actuellement à l'étude. Des plantes serviront de rempart en bordure des bassins, qui descendront en pentes douces. Mais le parti-pris n'est pas de créer de barrières (nécessairement imposantes vu l'ampleur du parc) mais de se servir de l'eau comme limites, notamment côté quai et rue des Bateliers.

Les quais seront aménagés en promenades, tandis que la circulation routière sur la RD 1 qui appartient au Département, devrait changer de configuration pour s'adapter au parc. Mais rien de définitif n'est encore décidé.

Le nouveau poumon de Saint-Ouen

Pour que ce grand projet voie le jour, il est impératif de maîtriser le foncier. Sur les 12 hectares de terrain, 6 ont été rétrocédés à la ville par Nexity (Terrain ALSTOM). Une déclaration d'utilité publique est aujourd'hui en cours et permettra, avec l'aide du droit de préemption qu'utilise la municipalité, d'acquiescer les autres parcelles. Ainsi, courant 2011, la ville sera propriétaire de l'ensemble des terrains. Au sein du futur éco-quartier des docks, le parc s'inscrit dans une démarche environnementale et de développement durable. La récupération des eaux de pluie servira à l'arrosage des espaces verts. En terme d'économie d'énergie, sur le toit de la maison du parc, des panneaux en photovoltaïque seront posés. Le parc Abel Mézières changera aussi de visage. Il sera traversé par une voie reliant la rue Soubise à la rue des Bateliers. A la place de l'actuel boudrome, un groupe scolaire de haute qualité environnementale, sera livré à la rentrée 2012.

Les anciennes activités industrielles, qui caractérisent notre 9-3, ont largement pollué les sols des nappes phréatiques situées sous les terrains d'AREVA (ex-ALSTOM). Ainsi, de gros travaux de dépollu-

Conférence de presse du PCF93

Les communistes de Seine-Saint-Denis ont organisé une conférence de presse devant le tribunal administratif. Le PCF 93 a lancé une grande campagne pour le droit au logement et appellent à la tenue d'états généraux sur ce thème en novembre. « Il est urgent que les partis de gauche s'assemblent et défendent le logement social » propose Hervé Bramy, secrétaire départemental du PCF. Il estime que 50.000 logements sociaux sont nécessaires et demande un moratoire sur les expulsions, le gel des loyers ou encore la réquisition des logements vides et des terrains de l'Etat disponibles, et bien sûr, la validité des arrêtés des maires. »

Expulsion empêchée

La mobilisation d'une vingtaine de militants et d'élus communistes les 30 et 31 août a été efficace. Alors que le sous-préfet était décidé à faire procéder à l'expulsion d'une famille avec 4 enfants au 17 rue J.-J. Rousseau ; finalement la mobilisation et l'intervention du Maire, Jacqueline Rouillon, ont payé. Cette famille a obtenu un délai qui devrait permettre de trouver une solution humaine.

va se mettre au vert



agence TER

tion sont actuellement en cours. 92 pompes aspirent les résidus polluant concentrés sur « le toit » de la nappe. Paul Planque ne cache pas sa satisfaction de voir ce projet enfin sur les rails. « Aujourd'hui, il y a un vrai paradoxe. Le PLU a été très attaqué. Il est passé à minima au conseil municipal. Alors que le délai de recours est épuisé, je constate qu'il n'y a pas de recours. Pourtant, que n'avons-nous pas entendus ! ». Un côté politicien de la vie du conseil municipal lourd de conséquences. « Ce que je mesure aujourd'hui, poursuit Paul Planque, c'est que le PLU dans notre gestion, est le principal outil de notre projet municipal, puisque chaque ville a son projet municipal qui est « coloré » par une certaine dimension. A Saint-Ouen, l'urbanisme, le projet urbain, sont vraiment la marque de fabrique de notre projet municipal. Et donc, le vote du PLU a pris une dimension

très politique d'autant plus importante, que c'est le moyen donné à cette municipalité de mettre en œuvre son projet. Qu'on peut désormais dérouler ». Si le parc va être une grande réalisation, l'ouverture d'une école à proximité du Vieux-Saint-Ouen est également attendue. La zone dite « ville de Paris Nord » dont les terrains entre la rue Ardoin et la rue des Bateliers, appartient à la capitale (ex-centrale EDF), seront aménagés pour accueillir des logements (face au parc), des activités (dont Leroy-Merlin qui quittera le boulevard Victor Hugo) et des bureaux. Le feu vert pour le PLU va permettre de concrétiser tous ces projets. ●

Juliette Guérin

Les grands principes du parc

Renouer la Seine et le paysage métropolitain.

Imbriquer la ville et le parc.

Créer des lieux de partages et de convivialité appropriables par tous.

S'inscrire dans une démarche de développement durable.

Un site aux multiples fonctionnalités et ambiances :

Détente, sport, festivités, aires de jeux, jardinage, restauration, amphithéâtre, aire de glisse, jardins partagés, serre municipale, boudroïdrome, terrain multisports... Calme, intimiste, détente, convivialité, activité paisibles, familiales ou collectives.



PLU: réaliser une ville pour tous

« La première phase du projet des docks est engagée. Il s'agit d'une décision politique prise par les 14 élus du groupe Citoyen, Communiste et R épublicains (CCR) et d'un élu du groupe socialiste et républicain, lors du conseil municipal du 25 janvier 2010. 12 élus du groupe socialiste et républicain se sont abstenus. Les deux élus du parti des Verts, ainsi que Keita Mamadou et Nour-Eddine Senadji (ex-CCR) ont mêlé leurs voix avec celles des divers groupes de la liste d'opposition aux dernières municipales conduite par l'UMP Delannoy; soit 13 voix contre... Car le débat sur le PLU est d'abord politique. Derrière les tours et l'incinérateur, agités par certains comme des épouvantails pour faire échouer le projet des docks, la question primordiale est de savoir pour qui réaliser ce nouvel aménagement urbain ? A qui doit profiter le développement de la ville ?

La victoire des sans-papiers

Après de multiples actions et deux semaines d'occupation de leur usine, les Pro-Impec ont gagné avec la CGT, leurs régularisations.

Dans notre pays, en Seine-Saint-Denis et à Saint-Ouen, la lutte des sans-papiers ne faiblit pas. Ils veulent être reconnus dans leurs droits. A ce jour, 6200 salariés sont engagés dans une démarche de lutte pour leurs régularisations. L'histoire des salariés de l'entreprise Pro-Impec, rue Soubise, est révélatrice de la situation qui leur est faite. Voilà deux ans que les salariés de cette entreprise, qui s'appelait alors Michot-Propreté et rachetée depuis par Pro-Impec, tentent d'obtenir leurs régularisations. Non sans succès d'ailleurs, puisque après un accord avec la direction de Michot-Propreté, 77 régularisations étaient obtenues pour un délai d'un an. Mais unilatéralement, le nouveau propriétaire décida de rompre cet accord et d'engager une procédure de 13 licenciements, sous le prétexte fallacieux que le coût de la redevance patronale de 900 euros à verser à l'Etat pour chaque régularisation serait trop élevé. Un argument d'autant moins crédible au regard des bénéfices et du standing de l'entreprise qui appartient au groupe Boulanger, un important investisseur immobilier. Inacceptable pour l'ensemble



Le rassemblement de la victoire a réuni beaucoup de monde dans l'entreprise occupée.

des salariés (syndiqués à la Cgt) qui décident le 2 juin dernier d'occuper l'entreprise de la rue Soubise. Très vite des actions sont engagées (débat, rassemblements, pétitions, démarches à l'inspection du travail) et la solidarité s'organise. Des habitants du Vieux St-Ouen et de toute la ville apportent, par exemple, de la nourriture où passent quelques instants. La Cgt est présente sur tous les fronts. Des élus, des organisations politiques (PCF, PS, LO, NPA...) et syndicales apportent leur soutien. Le 11 juin, la bonne nouvelle tombe enfin. La direction du groupe Pro-Impec à Lille annonçait son intention de répondre favorablement aux revendications et elle annulait toutes les procédures de licenciements.

En outre, elle renouvelait les CERFA, donc les papiers de tous les salariés. Lundi 14 juin, l'entreprise avait un air de fête. Il flottait une ambiance « Front Populaire » autour du barbecue et dans les discours. Les sourires étaient sur tous les visages. Hervé Ossant, responsable départemental de la CGT, Françoise Arnaud, secrétaire de l'union locale et Cheickiré Traoré, délégué syndical de l'entreprise, prirent tour à tour la parole devant un parterre de syndicalistes de nombreuses entreprises publiques et privées de Saint-Ouen, de Jacqueline Rouillon, maire de Saint-Ouen et de Paul Planque, premier adjoint, de nombreux militants du PCF..... ●

Guy Carol

Les « Têtes noires »



Cheickiré Traoré

C'est le surnom amical donné aux 13 salariés sans-papiers d'origine africaine licenciés dans un premier temps. Cheickiré Traoré fut l'un des principaux animateurs de la lutte. Grand gaillard, affable, souriant, son visage se tend quand il dit en colère « avoir pris conscience que le fait de ne pas être protégés permettait au patron de nous faire accepter n'importe quoi. Du marteau-piqueur à la démolition en passant par le nettoyage et l'entretien » (l'entreprise a été scindée en deux branches lors de la reprise par Pro-Impec). Détermination aussi pour que les choses changent face à l'injustice. « On ne peut pas rester sans rien faire quand on est traité comme des bêtes de somme, des moins que rien, en venant au travail la peur au ventre ». Enthousiaste aussi vis-à-vis de leur lutte et de la solidarité pour arriver à une victoire « qui semblait inaccessible, il n'y a pas si longtemps ». « L'union fait la force », la vieille maxime du mouvement ouvrier est décidément d'une brûlante actualité. Parole de « Tête noire ». ● G. C.

86 MICHELET

Obtenir du préfet un arrêté d'insalubrité



Devant le 86 Michelet, contre les logements indignes et les marchands de sommeil.

Pour la 2^e fois en quelques mois, une conférence de presse a eu lieu le 26 juin, devant cet immeuble où vivent dans des conditions indignes, 77 familles. Jacqueline Rouillon, maire de Saint-Ouen, conseillère générale, était présente avec plusieurs élus (*) pour obtenir un arrêté

d'insalubrité afin que des travaux de rénovation puissent être engagés. L'intérêt de l'arrêté est multiple. Suspension du paiement des loyers tant que les travaux ne sont pas réalisés, interdiction de remettre en location les appartements déclarés insalubres. Les pouvoirs publics ne font pas preuve d'empressement pour

aider les communes dans leur lutte pour le droit au logement décent. Pire, Saint-Ouen, n'a pas été retenue dans le plan national de requalification des quartiers en difficulté qui attribue des subventions et accélère les procédures comme les arrêtés d'insalubrité. Locataires, associations et élus sont déterminés à poursuivre leur action. « On est ici pour défendre des droits » a martelé Jacqueline Rouillon. « La ville fait la chasse aux logements insalubres » titrait *Le Parisien*. En effet ! ●

Bernard Ivan

(*) Paul Planque, François Quinta, Nicole A médro, Roger Guérin (PCF), Monique Teysere (L O), Mustapha Krimat (apparenté PS). En outre, on notait la présence de Paulette Fost et de Pierre Beylat, responsable local de la CNL.

le PROGRÈS de Saint-Ouen

Numéro 1 - Août - Septembre 2010

Responsable de la publication
GUY CAROL

Responsable éditorial
ROGER GUERIN

Maquette et photos par nos soins
Ont collaboré à ce numéro :
ERIC BIESSE, GUY CAROL, JULIETTE GUERIN, ROGER GUERIN.

Remerciements à ERIC BIESSE, PAUL PLANQUE et ALAIN ROUAULT pour la confiance et le concours qu'ils ont apportés pour ce premier numéro.

Contact :
ProgresStOuen@gmail.com

L'usine s'intégrera au futur quartier des Docks

Alain Rouault expose ce qui pourrait être une nouvelle histoire de la relation de l'usine du Syctom avec les audoniens. Trois études vont établir ce que pourrait changer. D'autres sujets d'actualité sont également évoqués. Entretien.

Le comité du Syctom de fin juin a décidé de réaliser 3 études, afin d'adapter l'usine d'incinération et de valorisation énergétique de Saint-Ouen, à la création d'un éco-quartier. Vous connaissez bien l'histoire et la genèse de cette usine en tant qu'élu communal depuis 1983 et responsable de syndicats intercommunaux de traitement des déchets ménagers (Syctom et Sitom93).

Alain Rouault : En effet, l'actuelle usine de Saint-Ouen a été mise en service en 1990. Elle remplaçait d'ailleurs l'usine en briques rouges qui a fonctionné pendant des décennies, toujours

rue Ardoin, mais sur un terrain plus proche du boulevard Victor Hugo. Elle a été l'objet lors de sa conception, d'un concours d'architecture qui avait donné à cette usine un aspect agréable. Mais à l'époque, elle était située en pleine zone industrielle et le travail des architectes a surtout consisté à la faire accepter dans sa vision de loin, comme un grand signal au bord de la Seine. C'est ainsi qu'elle est particulièrement visible du RER, des quais de Seine notamment côté du 92, ou de différents lieux comme Montmartre, l'Île-Saint-Denis ou le Vieux Saint-Ouen par exemple.



L'usine au petit matin vue depuis l'Île-des-Vannes.

Aujourd'hui, dans le cadre de sa politique urbaine, la ville de Saint-Ouen a décidé de tourner la ville vers la Seine. C'est ainsi qu'à proximité de l'usine vont se trouver un grand parc, des logements, des bureaux et des équipements et qu'il est nécessaire aujourd'hui, de mieux retravailler la liaison entre l'usine et son nouvel environnement urbain.

Des études vont être lancées par le Syctom. De quoi s'agit-il exactement ?

A. R. : Il s'agit de travailler sur 3 aspects. Le premier, c'est l'architecture générale de l'usine avec notamment une réflexion sur la cheminée avec son éventuelle réduction et la disparition du panache, parce qu'on peut aujourd'hui en réchauffer les fumées, faire disparaître le pa-

nache de vapeur d'eau particulièrement visible et -entres guillemets- « inquiétants » pour certains. Pour prendre un exemple, une cheminée plus courte avec un fût de 10 mètres au-dessus du bâtiment au lieu de 50 mètres aujourd'hui, nécessitera un système de propulsion des fumées avec l'avantage de permettre une dispersion plus haute dans l'air.

Il y a également à travailler l'aspect de l'usine vue du sol. Et donc la deuxième direction de travail concerne l'aspect paysager sur les emprises au sol, notamment du côté du quai et de la rue Ardoin, qui devront faire l'objet d'un traitement paysager avec probablement des espaces plantés. Troisièmement, la circulation des déchets. Il est possible de déplacer l'entrée de l'usine de la rue Ardoin vers la zone SNCF des docks, côté où se situe d'ailleurs la rampe permettant d'accéder à la grande fosse où les bennes déversent leurs contenus. Cela permettrait de limiter l'impact de la circulation et d'améliorer l'aspect visuel rue Ardoin. D'autre part, la réduction du trafic des bennes est à rechercher, en favorisant la voie d'eau et le rail. L'idée, c'est de travailler avec les collectivités responsables des collectes sur le développement de transports alternatifs à la route, la Seine en particulier. Mais, il s'agit-là d'idées générales pour réaliser des études, pas d'un projet. ●

Propos recueillis par Roger Guérin



Esquisse de ce que pourrait être l'usine du Syctom après sa rénovation. Une cheminée réduite de 40 m et sans panache. Des aménagements paysagers et une voie d'accès à l'usine par l'arrière. Les bâtiments étant abrités sous un tablier côté rue Ardoin.

Des usines régulièrement renouvelées

Les rejets de l'usine ont fait l'objet d'une grande polémique, on s'en souvient. Est-ce que l'usine est mieux acceptée aujourd'hui ? Est-ce que le public est mieux informé ? D'ailleurs, puisque le bruit court, est-ce que l'usine fermera en 2020 ?

A. R. : Mais non. Comme vous le savez, l'usine a été, il y a plus d'un an, l'objet d'une grande attention d'une partie de l'opinion publique locale, notamment de l'opposition au conseil municipal. La raison de ce nouvel émoi était liée essentiellement à la décision de la ville d'aménager le quartier des docks, donc de construire à proximité immédiate de l'usine, des logements. Et cet équipement qui, jusque là n'avait jamais fait débat, s'est trouvé au cœur d'une polémique sur sa dangerosité. Sur cette question, la ville a mis en place une instance de concertation et a largement informé sur l'état réel des rejets, les normes édictées par l'Europe et l'Etat pour protéger les populations et les résultats périodiques des mesures dans le *Journal de Saint-Ouen*. Aujourd'hui les participants institutionnels et associatifs sont engagés dans un suivi minutieux et vigilant.

Concernant la fin de l'usine en 2020, il y a un quiproquo entretenu par certains. 2020 est la date de fin du marché d'exploitation signé en 1990 pour 30 ans maximum. Ce n'est, en aucun cas, la fin de l'exploitation de l'usine, un autre marché sera conclu. La durée de vie d'une usine est environ de 40 à 50 ans. A titre d'exemples, Isseane a remplacé l'ancienne usine aujourd'hui démolie à Issy-les-Moulineaux et on parle beaucoup du projet de nouvelle usine à Ivry dans les années 2020. Ces usines font l'objet régulièrement de rénovation, soit en raison de l'évolution de la réglementation, soit à cause des progrès techniques. La préoccupation de leur insertion dans l'environnement urbain est une donnée constante. Les études programmées pour l'usine de Saint-Ouen s'inscrivent également dans cette logique.

Des citoyens du monde à New York

Eric Biesse, rédacteur en chef du mensuel « Planète Paix » livre pour nos lecteurs ses impressions sur l'activité des pacifistes français pendant le TNP.

En mai, 250 Français étaient à New York au siège de l'ONU. Rien d'extraordinaire s'ils étaient venus en touriste... Mais ils et elles étaient présents, avec des milliers d'autres venus de tous les continents pour demander l'élimination des armes nucléaires à l'occasion de la conférence d'examen du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP à l'ONU du 3-28 mai).

Qu'ils viennent de Saint-Ouen, d'Hiroshima (Japon)* ou de Buenos Aires (Argentine), la volonté de peser sur les négociations était partagée. Au programme : rencontre avec les délégations diplomatiques des 189 pays signataires, manifestations et conférence alternative des ONG. C'est à la Riverside Church** que s'est tenue, durant deux jours, la conférence alternative aux négociations officielles sur le Traité de non-prolifération nucléaire. Discussions, ateliers, échanges de savoirs... Et sa clôture a été un événement avec la visite du Secrétaire général de l'ONU. A cette tribune citoyenne, Ban Ki-Moon, avec simplicité et fermeté, a encouragé la société civile à développer ses actions en faveur du désarmement affirmant : « Vous êtes la conscience du monde ». Un soutien de poids ! Autre moments forts, à l'issue des ateliers, l'échange de cadeaux. Une opportunité de conversation informelle, l'occasion de mieux se connaître. Puis lors des négociations offi-



Jean-Luc Fontaine, Lydia Texier et Yvon Bélassée ont porté haut la volonté des audoniens lors du défilé des 15.000 pacifistes de Times Square à l'ONU, la veille de l'ouverture du TNP. Ils seront rejoints par Roger Guérin, conseiller municipal délégué à la culture de paix.

cielles, avec ses ONG, cette société civile a pris la parole devant les différentes délégations pour exposer ses expertises, visions et moyens de parvenir à un monde sans armes nucléaires. Enfin, les citoyens du monde se sont fait entendre dans les larges avenues new-yorkaises. Chaque jour, la délégation française, vêtus de noir et masques blanc, figée face au siège de l'ONU, toutes délégations confondues dans des lieux très fréquentés où des militants rivalisaient de créativité pour interpeller le public : - affichage sur écran géant dans la célèbre et commerçante avenue « Times Square », défilés de « hommes sandwich »... Ainsi, aux côtés de l'ambiance feutrée des négociations officielles, la société civile a joué son rôle d'aiguillon. Un rôle reconnu et apprécié par les plus hautes instances de l'ONU dont le numéro 2, Sergio Duarte, recevant la délégation du Mouvement de la Paix, a affirmé : « Nous avons

assez parlé dans les institutions, maintenant il faut agir... ». Le désarmement nucléaire reste à l'ordre du jour puisque le TNP 2010 où se sont confrontées les différentes postures et politiques des puissances nucléaires officielles et des États non-nucléaires, a réussi à accoucher d'une déclaration d'intention sur le désarmement (ce qui marque un progrès par rapport à la dernière conférence d'examen de 2005), mais sans calendrier et sans moyens financiers pour sa surveillance et sa mise en œuvre. ●

Jordi

* A noter la très forte participation des japonais avec une délégation de 1800 personnes.

** Les Américains, ne voient aucun problème à organiser leurs événements militants dans une église. Par ailleurs, cette église est symbolique pour les pacifistes depuis que Martin Luther King y a prononcé, en 1967, son célèbre discours contre la guerre du Vietnam dont l'expression « il vient un moment où le silence est un crime » est issue. D'autres infos sur :

<http://www.icanfrance.org>

MOUVEMENT DE LA PAIX

L'heure est à l'abolition de l'arme nucléaire

« Après la conférence de révision du traité de non-prolifération nucléaire (TNP) en mai dernier, les grands chantiers au plan international sont la mise au point d'une convention d'élimination des armes nucléaires et la mise en œuvre au Moyen-Orient d'une zone sans armes nucléaires, avec comme premier pas concret, une conférence internationale en 2012 » (décidée par le TNP) déclare le Mouvement de la Paix. La grande majorité des peuples, des États et des institutions soutiennent maintenant la vision d'un monde débarrassé des armes nucléaires. « Nous nous félicitons que le secrétaire général de l'ONU en fasse un axe prioritaire », souligne l'organisation pacifiste, qui coordonne pour la France, la campagne internationale pour abolir l'arme nucléaire (ICAN), tout en notant que la France contribue à la violation du traité de non-prolifération nucléaire, « notamment par

son programme de nouveaux missiles M51. » Une position en contradiction avec ce qu'avait laissé entendre, Eric Damon, ambassadeur de France auprès de l'ONU, lors d'une rencontre avec l'ensemble de la délégation française et plusieurs ONG internationales durant le TNP, où il s'interrogeait sur la pertinence, dans le monde d'aujourd'hui, de la doctrine nucléaire de la France fondée sur la dissuasion. Forts des engagements pris lors de la conférence d'examen du TNP, le mouvement de la paix appelle à renforcer l'action avec l'objectif d'abolir l'arme nucléaire dans les 15 ans à venir.

Contact : Mouvement de la Paix. 9 rue Dulcie September – 93400 Saint-Ouen. 01 40 12 09 12. www.mvtpaix.org
mail : national@mvtpaix.org

Bientôt une nouvelle mosquée

Vendredi 6 août, juste avant le début du ramadan, Jacqueline Rouillon, maire de Saint-Ouen, est venu annoncé aux fidèles que les travaux pour la construction de la nouvelle mosquée pourront débuter dans quelques mois et qu'un accord entre la ville et l'association Essalam était sur le point d'être conclu. Le projet acte l'actuel emplacement de 800 m², rue des Docks, et des bâtiments annexes en train d'être libérés avant démolition. La mosquée aura une capacité de 1300 m² pourra accueillir jusqu'à 1200 fidèles. En attendant la nouvelle mosquée, un lieu de prière provisoire sera mis à disposition par la ville.

Vente de fruits et légumes solidaire

Jeudi 19 août, militants communistes de la ville et producteurs du Lot-et-Garonne, ont organisé place de la République, une vente de fruits et légumes au juste prix. A l'heure où le monde paysan est mobilisé contre la grande distribution qui impose souvent des prix inférieurs aux coûts de production, alors qu'en bout de chaîne, les consommateurs payent le prix fort. Ce qui souligne l'urgence de changer les règles économique afin que les producteurs comme les consommateurs ne soient plus lésés. Les cageots ont vite été emportés. Des fruits et légumes ont retrouvé le chemin des foyers populaires.

Fête de l'Huma les 9-10-11 septembre

Le stand de Saint-Ouen vous attend avenue Paul Vaillant-Couturier du vendredi après-midi à dimanche. Navettes de cars place de la République, vendredi en fin d'après-midi, samedi et dimanche du matin au soir. Vignette-bon de soutien : 19 euros les 3 jours.